

# Le nouveau consensus européen pour le développement

Cet accord inter institutionnel définit la vision globale et les objectifs de la coopération européenne au développement. Le «Consensus européen pour le développement» a été approuvé conjointement par le Conseil Européen et par les représentants des gouvernements des États membres réunis au sein du Conseil, par la Commission européenne et par le Parlement européen en 2005. Il décrit, les défis à relever pour éradiquer la pauvreté et promouvoir le développement durable, ainsi que les engagements pris par l'Union européenne pour répondre à ces défis. Le Conseil européen est la réunion des chefs d'État ou de gouvernement des pays membres de l'Union européenne (UE), de son président et du président de la Commission européenne.

Ce consensus européen pour le développement reconnaît également le rôle important de la sensibilisation et de l'éducation au développement auprès des citoyens européens pour répondre à ces préoccupations et réaliser ces engagements.

## Qui propose la révision du Consensus Européen pour le développement ?

L'agenda 2017 de coopération au développement de l'Union européenne prévoit entre autres la révision du consensus européen pour le développement. La proposition concernant un nouveau «consensus européen pour le développement» a été présentée par la Commission européenne en Novembre 2016, elle suggère l'adoption d'une nouvelle politique européenne de développement qui réponde de manière intégrée aux grandes orientations du programme à l'horizon 2030: l'humanité, la planète, la prospérité et la paix, dans le cadre d'un partenariat.

## **En quoi avons-nous besoin d'un « Nouveau » Consensus pour le développement?**

La politique de développement de l'UE à travers ce nouveau consensus veut privilégier les principaux facteurs de transformation sociale. Pour y parvenir, il convient désormais que la politique de développement de l'UE prenne en compte les changements fondamentaux: l'égalité entre les hommes et les femmes, la jeunesse, les énergies durables et l'action pour le climat, les investissements, les migrations et la mobilité, dans la manière dont elle souhaite faire face aux défis mondiaux.

## **Qu'est-ce que le Consensus proposé apporte de nouveau ?**

Le nouveau s'articule autour des quatre thèmes centraux encadrant le programme à l'horizon 2030: l'humanité, la planète, la prospérité et la paix. Une fois adopté, le nouveau consensus contribuera aussi à la réalisation des objectifs et à la défense des valeurs de l'action extérieure de l'UE, Il soutient la stratégie mondiale pour la politique étrangère et de sécurité de l'Union européenne (SGUE), qui donne une vision de l'engagement de l'Europe dans le monde et fait la promotion de la résilience à tous les niveaux, dans une perspective de paix et de prospérité, tout en soulignant l'importance des ODD [\[1\]](#).

## **Comment se matérialise le « Nouveau » Consensus?**

Au titre du nouveau consensus, l'UE et ses États membres proposent de :

1. Améliorer la qualité de l'emploi et l'entrepreneuriat
2. Contribuer au développement d'un secteur énergétique sain
3. Prévenir, gérer et contribuer à résoudre les conflits et les crises
4. Gérer les migrations et la mobilité humaine et faire en sorte qu'elles soient sûres, ordonnées, régulières et

responsables.

### **Quelles sont les prochaines étapes dans le processus?**

Au cours des mois à venir, elle sera examinée par les États membres de l'UE au Conseil et par le Parlement européen. L'objectif est de tomber d'accord sur un texte commun, un cadre commun pour la politique européenne de développement que s'approprieront ensemble les institutions de l'UE et les États membres. On estime que les discussions interinstitutionnelles pourraient être conclues sous la forme d'une déclaration commune au premier semestre 2017.

### **les Lignes Rouges du « Nouveau Consensus » selon La Confédération d'ONG CONCORD:**

La politique de développement que propose le nouveau consensus :

1. Est éloignée d'une véritable politique visionnaire qui pourrait surmonter les obstacles structurels au développement durable ou qui détaillerait comment mettre en oeuvre certains principes fondamentaux.
2. Ne fournit pas d'orientation ou de mécanismes suffisants qui garantissent que d'autres politiques européennes soutiendront le développement durable; le consensus proposé considère plutôt que le développement est au service d'autres intérêts et objectifs européens
3. Encourage et soutient les grandes sociétés et le secteur privé, qui voient leur rôle s'accroître, sans que les bénéfices de développement découlant de leur engagement ne soient assez étayés et les risques associés suffisamment analysés ; sans apporter la transparence nécessaire sur les partenariats avec le secteur privé, la manière dont ils seront contrôlés, la responsabilisation et les contraintes prévues, ou bien encore sur les mécanismes de réparation considère que le modèle de croissance économique et de création d'emplois

actuel constitue la principale solution face à l'inégalité, l'instabilité, les migrations clandestines et les déplacements forcés, le nouveau consensus propose un ; et ne reconnaisse pas que la croissance économique et l'emploi pourraient en réalité accroître les migrations. modèle de croissance économique et de création d'emplois

4. Ne reconnaît qu'à la marge le rôle unique, complet et multiple que joue la société civile locale dans le développement, la démocratie et la primauté du droit, ainsi que celui de la société civile à l'échelle nationale et internationale.
5. Ne précise pas comment les causes et les structures sous-jacentes qui empêchent les femmes et les filles d'accéder à l'égalité des droits seront traitées. Il échoue ainsi à transformer en profondeur les inégalités entre les sexes. Est éloignée d'une véritable politique visionnaire qui pourrait surmonter les obstacles structurels au développement durable ou qui détaillerait comment mettre en oeuvre certains principes fondamentaux.
6. Ne fournit pas d'orientation ou de mécanismes suffisants qui garantissent que d'autres politiques européennes soutiendront le développement durable; le consensus proposé considère plutôt que le développement est au service d'autres intérêts et objectifs européens.
7. Encourage et soutient les grandes sociétés et le secteur privé, qui voient leur rôle s'accroître; sans apporter la transparence nécessaire sur les partenariats avec le secteur privé, la manière dont ils seront contrôlés, la responsabilisation et les contraintes prévues, ou bien encore sur les mécanismes de réparation.
8. Ne reconnaît qu'à la marge le rôle unique, complet et multiple que joue la société civile locale dans le

développement, la démocratie et la primauté du droit, ainsi que celui de la société civile à l'échelle nationale et internationale.

9. Ne précise pas comment les causes et les structures sous-jacentes qui empêchent les femmes et les filles d'accéder à l'égalité des droits seront traitées. Il échoue ainsi à transformer en profondeur les inégalités entre les sexes.

Par Bineta Mbengue, volontaire de la Francophonie

<b>TABLEAU RECAPITULATIF DU «NOUVEAU» CONSENSUS EUROPEEN</b>	
<b>Le Consensus Européen pour le développement de 2005</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Décision du conseil de l'Europe, commission européenne et les représentants des gouvernements des états membres</li></ul>

<p style="text-align: center;"><b>Le «nouveau» Consensus Européen pour le Développement: Révision en 2017 de la politique européenne de développement pour répondre aux orientations du programme à l'horizon 2030 (humanité, planète, paix et prospérité)</b></p>	<p style="text-align: center;"><b>Thématiques:</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Egalité entre les femmes et les hommes <ul style="list-style-type: none"> <li>• La jeunesse</li> </ul> </li> <li>• Les énergies durables <ul style="list-style-type: none"> <li>• L'action pour le climat</li> </ul> </li> <li>• Les investissements</li> <li>• Les Migrations et la mobilité</li> </ul>
	<p style="text-align: center;"><b>Objectifs:</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Qualité de l'emploi en l'entreprenariat</li> <li>• Développement d'un secteur énergétique sain</li> <li>• Prévention et gestion des conflits et des crises</li> <li>• Gestion des migration et de la mobilité humaine</li> </ul>

**Les «Lignes Rouges» de CONCORD  
sur le nouveau Consensus**

- Pas de politique visionnaire pour surmonter les obstacles au développement durable.
- Pas d'orientation ou de mécanismes suffisants qui garantissent que d'autres politiques européennes soutiendront le développement durable.
- Soutient les grandes sociétés et le secteur privé, ; pas de transparence sur les partenariats avec le secteur privé
- ne reconnaît peu le rôle de la société civile locale dans le développement, la démocratie et la primauté du droit, ainsi que celui de la société civile à l'échelle nationale et internationale.
- pas de transformations des inégalités entre les sexes, absence d'analyse des causes et des structures empêchant les femmes et les filles d'accéder à l'emploi

<sup>[1]</sup> Les ODD (objectifs de développement durable) sont un ensemble d'objectifs portés par l'Organisation des Nations unies et ayant pour but le développement international. Ils remplacent les objectifs du millénaire pour le développement, qui se terminent en 2015. , et dont les avancées ont permis

*une nette évolution1.*

*Ces nouveaux objectifs (ODD), portent sur la période 2015-2030 et sont , devraient être opérationnels depuis le 1er janvier 2016.*